

N°	MOIS	ANNEE
05	MARS	2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. JAMOT, M. BERTHON, Mme CLÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme GIMENO, Mme COURREGÉ.

Étaient absents excusés : M. BLONDEAU a donné pouvoir à M. CAPELLE
M. DE LAROCHE a donné pouvoir à M. BERTHON
Mme SCHMIT a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Étaient absentes : Mme GADRAS, Mme PATIN

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	10	Date de la convocation	24 mars 2022
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	24 mars 2022

Objet : Vote du budget primitif 2022 pour le Commerce

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exposé de Madame le Maire
Vu la réunion de présentation du budget le 24 mars 2022
Vu le budget primitif 2022,

M. Joniec expose le budget primitif 2022 du commerce à l'ensemble des conseillers.
Dans la mesure où les élus ont été informés avant le vote des modalités d'application du budget 2022 et conformément à l'article L2312-2 du CGCT, le Budget Primitif est voté au global pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
011 Charges à caractère général	55 540,54 €
042 Opérations d'ordre entre section	10 217,20 €
022 Dépenses imprévues fonctionnement	2 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	- €
65 Autres charges de gestion courante	50,00 €
66 Charges financières	2 806,34 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	70 614,08 €

RECETTES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
R002 Excédent antérieur reporté	48 440,56 €
042 Opérations d'ordre entre section	14 173,52 €
75 Autres produits de gestion courante	7 000,00 €
77 Produits exceptionnels	1 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	70 614,08 €

Le Budget Primitif 2022 « DEPENSES ET RECETTES de FONCTIONNEMENT » est approuvé à l'unanimité 13 VOIX POUR

INVESTISSEMENT

DEPENSES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
D001 Solde d'investissement reporté	24 059,87 €
040 Opérations d'ordre entre section	14 173,52 €
16 Remboursement d'emprunt	20 675,36 €
21 Immobilisation corporelle	189 658,32 €
23 Immobilisations en cours	35 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	283 567,07 €

RECETTES :

R001 Solde d'exécution d'investissement reporté	- €
040 Opérations d'ordre entre section	10 217,20 €
021Virement de la section de fonctionnement	- €
10 Dotations fonds divers	24 059,87 €
13 Subvention d'investissement	12 290,00 €
16 Remboursement d'emprunt	7 000,00 €
24 Produit des cessions d'immobilisation	230 000,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	283 567,07 €

Le Budget Primitif 2022 des « DEPENSES ET RECETTES d'INVESTISSEMENT » est approuvé à l'unanimité 13 VOIX POUR

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, **13 voix POUR**, le Conseil Municipal **approuve** le Budget Primitif 2022 du Commerce

Dit que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet et M. Le Comptable du SGC de Rambouillet

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON